



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

CM-07(04)

Logiciel non autorisé – Interdire par exception

Juill. 2026



Gestion sécurisée des configurations système

Configuration Management

CM-07(04) – Logiciel non autorisé – Interdire par exception (PaF-)

Énoncés :

- a. Identifier les [Affectation : programmes informatiques ne pouvant pas être exécutés sur le système définis par l'organisation]
- b. Recourir à une stratégie tout permettre, interdire par exception pour empêcher l'exécution des programmes informatiques non autorisés sur le système
- c. Passer en revue et mettre à jour la liste des programmes informatiques autorisés tous les [Affectation : fréquence définie par l'organisation]

Responsable : Aucun

Discussion :

Les programmes informatiques non autorisés peuvent être limités à des versions ou à des sources particulières. Le concept visant à interdire l'exécution de logiciels non autorisés pourrait également s'appliquer à des actions propres aux utilisatrices et utilisateurs, à des ports et protocoles de système, à des adresses IP ou à des plages d'adresses IP, à des sites Web et à des adresses MAC.